

MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL DES MINES

DIRECTION GENERALE DES MINES

DIRECTION DES EXPORTATIONS ET VALEURS

GUICHET UNIQUE D'EXPORTATION

N°07006-2024MIM/SG/DGM/DEV/GUE.PVCC

PROCES VERBAL DE CONSTATATION ET DE CONTROLE

Société KAMINARI sise au IKP 67 TSARAZAZA

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-deux juillet à treize heures neuf minutes. Nous soussignés :

- RAKOTONDRAMANANAFidinjarasoa, Chef de Division Exportation Minière
- RAZAFIMANDIMBYRivière Elie, Responsable qualité Laboratoire des Mines avons procédé au contrôle des substances minières énumérées ci-dessous :
- -Fossiles Travaillées: trente KILOGRAMMES (30.00 kgs) d'Ammonites.
- -Pierres précieuses (Brutes): quarante-cinq GRAMMES (45.00 grs) de Saphir (Rose, Bleu-Vert).

Soit au total général : quarante-cinq grammes (45.00g) de pierres gemmes et ou méteaux précieux et trente kilogrammes (30.00kg) de pierres ordinaires.

Fiche de déclaration n°016-2024 du 22-07-2024

Facture n°88/SHS/2023 du 02-07-2024

Laissez passer III E n°012/E/22/PP/DGAM/SOM du 22-07-2024

NOMBRE ET MODE D'EMBALLAGE:

Deux carton sous n°07006-2024MIM/SG/DGM/DEV/GUE.PVCC du 22-07-2024

<u>LIEU DE CONTROLE</u> : Tananarivo <u>LIEU D'EMBARQUEMENT</u> : Tananarivo NOM ET ADRESSE DE L'IMPORTATEUR :

Société KAMINARI sise au IKP 67 TSARAZAZA

<u>PAYS DE DESTINATION FINALE</u>: Hong Kong <u>OBSERVATION DES AGENTS CONTROLE</u>: